

Clevede Arnaud

De: Mairie PORT BRILLET <mairie.port-brillet@wanadoo.fr>
Envoyé: lundi 15 avril 2019 09:20
À: Clevede Arnaud; PLUi Pays de Loiron
Objet: TR: PLUi, enquête publique
Pièces jointes: PLUi proposition classement.pdf

Pour information.

De : Noëlle GUERIN [mailto:guerin.famille@wanadoo.fr]
Envoyé : samedi 13 avril 2019 12:14
À : MairiedePORT-BRILLET
Objet : PLUi, enquête publique

Bonjour,

Nous avons consulté le projet de PLUi qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique.

Nous constatons qu'une "OAP" est positionnée sur une parcelle qui borde notre propriété. Ce terrain est classé en 1AU.

La partie de notre propriété où se situe notre habitation est classée en UB alors que la prairie qui se situe entre notre habitation et "l'OAP" est classée en zone naturelle. Pourquoi ce classement ? Ce terrain plat semble idéal pour envisager, à l'avenir, une urbanisation.

Notre proposition consiste à étendre "l'OAP" à une grande partie de la prairie nous appartenant. Nous souhaitons que l'autre partie intégrant le garage soit classée comme l'habitation.

Pour plus de clarté, nous avons représenté sur le plan en pièce jointe, les limites que nous proposons.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Jean-Yves et Noëlle GUERIN

PS : Merci de bien vouloir accuser réception de notre courriel et de le joindre au registre de l'enquête publique.

